



Appel à Projets – Candidatures 2026

Soutien aux initiatives en faveur du sport féminin amateur – Métropole de Rouen

La Fondation des **Léopards de Cœur** lance son appel à candidatures pour l'année 2026, destiné à soutenir des **projets concrets et innovants** en faveur du **sport féminin amateur** sur la **Métropole de Rouen** et ses alentours.

Qui peut candidater ?

- Associations ou structures à but non lucratif.
- Clubs sportifs, sections féminines, collectifs citoyens ou porteurs de projets reconnus.
- Organismes implantés ou intervenant sur la Métropole de Rouen et ses environs.

Quels projets soutenir ?

La fondation finance **exclusivement des projets**, et non les frais de fonctionnement général des structures.

Les initiatives doivent :

- concerner **le sport féminin amateur**,
- se dérouler **au cours de l'année 2026**,
- avoir un impact mesurable sur l'accès, la pratique, l'inclusion ou le développement du sport féminin,
- être clairement définies dans leurs objectifs, actions, calendrier et budget.

Quelques exemples de projets éligibles :

- création ou développement d'une section féminine,
- organisation d'événements ou stages dédiés au sport féminin,
- actions favorisant l'accès au sport pour les jeunes filles ou femmes éloignées de la pratique,
- projets éducatifs ou sociaux intégrant une dimension sportive féminine.



Critères d'évaluation

Les dossiers seront examinés selon :

- la pertinence du projet,
- son impact social, sportif ou éducatif,
- sa faisabilité et son budget,
- son ancrage territorial,
- la capacité du porteur à mener et valoriser l'action.

Modalités de candidature

Les candidats doivent déposer un dossier complet comprenant :

- une présentation de la structure,
- la description détaillée du projet,
- un budget et un calendrier prévisionnel,
- les justificatifs utiles (statuts, RIB, documents administratifs...).

Les dossiers doivent être transmis par mail à : kevin.lorcher@leopardsdecoeur.fr

Calendrier

- **Ouverture des candidatures** : 01/01/2026
- **Clôture des dépôts** : 01/11/2026
- **Étude des dossiers** : Janvier 2026 – Octobre 2026
- **Réponse officielle** : sous 2 mois après réception de la demande

Engagement de la fondation

Les projets reçus feront l'objet :

- D'un retour par accusé de réception,
- d'une réponse officielle à la demande, quel que soit la décision,

Les projets retenus feront l'objet :

- d'une notification officielle de soutien,
- d'une remise du soutien financier,
- d'un suivi des actions permettant de valoriser l'impact auprès de notre communauté.

Fonds de dotation LEOPARDS DE CŒUR

Siège social : Hangar 10 – Quai Ferdinand de Lesseps 76000 ROUEN

Tel : 02.35.00.42.70